

Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 295 – Octobre 2020

SITE INTERNET
www.mairie-anse.fr

Rentrée scolaire 2020 / 2021 : 2031 élèves à Anse

Les effectifs des écoles :

Ecole publique maternelle Ninon Vallin : 169 élèves (6 classes) Directrice : Mme Gaillard

☞ 30 Petits : Mme Rousselet / M. Véricel

ATSEM : Mme Rondet

☞ 29 Petits : Mme Kiock - Chassignol

ATSEM : Mme Lauri

☞ 29 Moyens: Mme Gaillard / M. Véricel

ATSEM : Mme De Almeida

☞ 29 Moyens : Mme Roussel

ATSEM : Mme Lapierre

☞ 26 Grands : Mme Garcia

ATSEM : Mme Brahimi

☞ 26 Grands : Mme Plantier-Castillon

ATSEM : Mme Pernet

Décharge de direction M. Véricel (jeudi toute la journée)

Ecole publique maternelle Paul-Cézanne : 140 élèves (5 classes) Directrice : Mme Fèvre

☞ 29 Petits : Mme Espinosa

ATSEM : Mme Coutaz

☞ 26 Petits et Moyens : Mme Nussbaum

ATSEM : Mme Bourg

☞ 29 Moyens: Mmes Fèvre / Mme Clermidy Meunier

ATSEM : Mme Ponsardin

☞ 28 Moyens et Grands : Mme Grousson

ATSEM : Mme Pachura

☞ 28 Grands : Mme Monnet

ATSEM : Mme Moutarde

Décharge de direction Mme Clermidy Meunier (jeudi toute la journée)

Ecole publique élémentaire René-Cassin : 305 élèves (12-classes) Directrice : Mme Isoardi

☞ 23 CP : Mme Chassigny

☞ 24 CP : Mme Arbant

☞ 21 CP / CE1 : Mme Perrin / Mme Bangos

☞ 29 CE1 : Mme Chanrion / Mme Bangos

☞ 29 CE1 : Mme Alvaro

☞ 26 CE2 : Mme Vidiri

☞ 26 CE2 : Mme Abirez

☞ 24 CM1 : M. Ayzac

☞ 27 CM1 : Mme Gelinot

☞ 24 CM1 / CM2 : Mme Lavaur

☞ 26 CM2 : Mme Leblanc

☞ 26 CM2 : Mme Isoardi / Mme Rouyer

Décharge de direction Mme Rouyer (jeudi et vendredi)

Ecole publique élémentaire Marcel-Pagnol : 247 élèves (10 classes dont accueil ULIS) Directeur : M. Lingre

☞ 24 CP : Mme Wecxsteen

☞ 24 CP : Mme Givélet

☞ 24 CE1 dont 1 élève ULIS: M. Pugnaire

☞ 24 CE1 dont 1 élève ULIS : M. Lingre / Mme Faure

☞ 26 CE2 dont 1 élève ULIS : Mme Odet

☞ 26 CE2 dont 2 élèves ULIS : Mme Kara

☞ 26 CM1 dont 2 élèves ULIS : Mme Lamaud

☞ 26 CM1 dont 3 élèves ULIS : Mme Tardieu

☞ 23 CM2 dont 2 élèves ULIS: Mme Seneor

☞ 24 CM2 dont 2 élèves ULIS : Mme Ferraro

Suivi des élèves ULIS : Mme Couble (répartis dans les classes)

Décharge de direction : Mme Faure (jeudi et vendredi)

Ecole privée maternelle et élémentaire Saint-François : 186 élèves (7 classes) Directrice : Mme Varlet

☞ 26 Petits / Moyens : Mme Guttierrez

☞ 28 Moyens / Grands : Mme Fragne

☞ 26 CP : Mme Rigaut

☞ 23 CE1 : Mme Pedone

☞ 31 CE2 : Mme Mouches

☞ 30 CE2 / CM1 : Mme Domingo

☞ 22 CM1/ CM2 : Mme Varlet / Mme de Pibrac

Décharge de direction : Mme de Pibrac (jeudi)

Collège Asa Paulini : 767 élèves dont 10 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) Principale : Mme Boussehaba et Principale Adjointe : Mme Vidal

☞ 6^e = 207 élèves

☞ 5^e = 198 élèves

☞ 4^e = 170 élèves

☞ 3^e = 182 élèves

Maison Familiale d'Education et d'Orientation La Petite Gonthière : 217 jeunes (11 classes) Directeur : M. Venet

☞ 4^e = 1 classe = 20 élèves

☞ 3^e = 3 classes = 61 élèves

Un bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune (50% du temps en stage dans les domaines de la gestion et la protection de la nature, l'aménagement des berges de rivière, l'animation nature, le soin animalier, le monde de la chasse et de la pêche)

☞ 2 classes de seconde = 54 élèves

☞ 2 classes de première = 37 élèves

☞ 2 classes de terminale = 36 élèves

☞ Spécialisation en génie Végétal (rentrée en octobre) post Bac ou post BTS = 9 contrats de pro pour l'instant

☞ **Rendez-vous avant/après et pendant l'école**

☞ *La commune affecte un **Agent Technique Scolaire d'Ecole Maternelle (ATSEM)** par classe aux écoles Paul-Cézanne et Ninon-Vallin. Les ATSEM sont présentes pour l'accueil et le départ des enfants, assistent les enseignantes tout au long de la journée scolaire et assurent l'entretien des locaux en fin de journée. Elles s'occupent aussi de l'encadrement des enfants à la cantine.*

☞ **Cantine scolaire** : la surveillance des enfants entre 12 h et 13 h 50, le service ainsi que l'entretien des locaux sont intégralement pris en charge par la commune.

☞ **Ménage dans les écoles**

Chaque jour des agents d'entretien font le ménage dans les écoles. Ces agents sont pris en charge par la commune.

☞ **L'étude du soir** se déroule de 16 h 30 à 17 h 45 dans les écoles élémentaires publiques René-Cassin et Marcel-Pagnol. Elle est prise en charge par la commune et donc gratuite pour les familles qui l'utilisent.

☞ **Garderie périscolaire pour les écoles publiques, organisée par la Mairie**

L'équipe du service périscolaire municipal accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30 (école maternelle) et

de 17 h 45 à 18 h 45 (après l'étude pour les écoles élémentaires publiques). Depuis plus de 18 ans, la Municipalité n'a pas souhaité augmenter les tarifs de la garderie qui restent à 1,60 € la séance.

Ecole Ninon-Vallin : changement de local et de conversion de la salle de garderie en « réfectoire » pour les plus petits. Les enfants sont désormais accueillis à « La Clairière » (1251 avenue de l'Europe) pour le temps de garderie, depuis le 1^{er} septembre. Ces changements de locaux s'imposaient, au vu de l'augmentation croissante des effectifs. Les locaux de « La Clairière », en dehors de la mise à disposition d'une salle plus grande, permettront aussi de proposer aux enfants un espace de jeux extérieurs clos et sécurisé. Les enfants seront accompagnés et encadrés en toute sécurité pour rejoindre l'école Ninon-Vallin le matin, à 8 h 20, et de même à 16 h 30 pour quitter l'école et se rendre à « La Clairière » (pour les enfants inscrits à la garderie à partir du Portail Famille).

☞ **Particularité de la rentrée 2020** : en raison du contexte "Covid" et des consignes sanitaires, les horaires d'entrée et sortie des enfants sont échelonnés dans chacun des établissements scolaires, sur **directives de l'Inspecteur de l'Education Nationale**. Pour les familles avec fratries fréquentant plusieurs écoles, la gestion des trajets entre les différents établissements peut s'en trouver perturbée, en dépit de la concertation préalable entre les directions des 4 écoles publiques sur les horaires à appliquer.

Claire Rosier,

Maire Adjointe en charge des affaires scolaires et de l'accompagnement éducatif et

Nathalie Heraud,

Maire Adjointe en charge de la famille et du périscolaire.

Bienvenue à Anse

Vous vivez à Anse depuis peu, l'équipe municipale vous invite à une rencontre pour se présenter et mieux vous connaître.

Nous vous présenterons également Anse, votre commune, et tous les services à votre disposition. Nous serons à l'écoute de toutes vos interrogations ou propositions.

L'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir le **samedi 5 décembre à la Clairière (1217 Avenue de l'Europe) à 10 h.**

Un pot de bienvenue clôturera ce moment convivial avant midi.

Pour participer, inscrivez-vous sur le site de la mairie <http://www.mairie-anse.fr>, onglet « Nouveaux habitants » ou appelez la mairie au ☎ 04.74.67.03.84

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 26 octobre à 20 h.

Port du masque espace extérieur suite à l'Arrêté Préfectoral n° 69-2020-08-21-006 du 21 août 2020

Depuis le 22 août, masque obligatoire en extérieur pour les rassemblements de plus de 10 personnes, donc obligatoire au marché le vendredi matin, à l'entrée et sortie des écoles (et sur toute autre manifestation extérieure). Le port du masque rendu obligatoire par le gouvernement dans les lieux publics et clos. Il convient par ailleurs de continuer à respecter les autres gestes barrières (distanciation physique, lavage régulier des mains...).

Jetez vos masques usagés à la poubelle

Mettre un masque, c'est bien ! Le jeter où il faut, c'est encore mieux ! Rappel des bons gestes civiques : pour préserver l'environnement, limiter la propagation du virus mais aussi protéger les agents de propreté, merci de ne pas jeter vos masques usagés (polluants et dangereux) sur la voie publique. À noter que les jets de masque dans la rue, comme tout autre déchet, sont passibles d'une amende de 68€ pour les contrevenants (article R632-1 du Code pénal). Déchet à déposer dans un sac fermé et à jeter (après 24h) dans votre bac à ordures ménagères.

Alerte sécheresse renforcée

Le préfet du Rhône a annoncé, depuis le 12 août, la Préfecture du Rhône a renforcé des mesures de restriction liées à la sécheresse.

Des mesures de restrictions de l'usage de l'eau s'imposent :

➔ À l'usage domestique, tous les prélèvements dans les cours d'eau doivent être retirés. Il est interdit d'arroser les pelouses, et jardins, sauf les potagers, les jeunes plantations pour lesquels l'arrosage reste autorisé entre 20 et 8 heures.

C'est pourquoi la Mairie a pris la décision en Août de ne plus arroser ses parterres de fleurs pour préserver l'eau.

➔ Pour ce qui est des piscines, un premier remplissage est autorisé. Il est encore possible de mettre un complément d'eau dans les bassins, si cela est nécessaire.

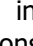
➔ Le lavage des véhicules est interdit, sauf en station professionnelle, tout comme l'arrosage des façades et voies privées.

➔ Le préfet prévient, si la situation continue de se dégrader dans les prochaines semaines, des mesures, plus restrictives encore, pourront être prises.

Lutte naturelle contre les insectes nuisibles et particulièrement les moustiques tigrés

Les Services Techniques de la commune posent des nichoirs à plusieurs endroits dans la commune. Toujours dans le cadre de favoriser la biodiversité, et également pour la lutte naturelle contre les moustiques, la commune va installer 3 nichoirs à chauve-souris et à mésange : futur massif d'arbuste au lotissement de Brianne, au cimetière et au parc de la Roseaie.

La Médiathèque Albert-Gardoni en octobre

➔ Découvrez à la médiathèque son programme d'animation et ses horaires d'ouverture aux publics sur son site internet  mediatheque.mairie-anse.fr. Ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction de la crise sanitaire.


➔ Les animations régulières comme « Perlette raconte », « A tout petits petons » ou « Bidouille & débrouille » reprendront dès que possible.

Séq'Anse culturelle 2020-2021, c'est parti !

Enfin, ils arrivent ! Le spectacle « Swaï » prévu en mars 2019 est programmé le mardi 27 octobre à 20 h 30. Si vous avez vos billets de mars, ils sont directement réutilisables. Pour ceux qui avaient ratés l'annonce du spectacle, c'est le moment de se rattraper !

« Swaï » est une bulle de poésie. Ils sont deux, rêvent d'aller toujours – plus haut – et de jouer avec les règles de l'équilibre. A la croisée du cirque, du théâtre ou de la musique.... Une bouffée poétique ...teintée d'une énergie folle !

Jonas et Esther Slanzi sont époustouffants dans ce spectacle qui dure 1 heure et est à déguster en famille.

Rappel : tout le programme est à découvrir en ligne sur le site de la billetterie et les plaquettes de Séq'Anse culturelle sont disponibles à la médiathèque et en mairie ou sur  <http://www.mairie-anse.fr/163-sequ-anse-culturelle.htm>

Place en vente à l'infobibliothèque ou sur



 <https://service-culturel-anse.mapado.com/>

➔ Toutes les informations sur le site Internet

 mediatheque.mairie-anse.fr

Concours carnassiers au plan d'eau du Colombier

L'A.A.P.P.M.A. de Anse organise son concours Carnassiers sur le lac du Colombier le Samedi 17 octobre. 6h de compétition en « no kill », en bateau,


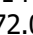
par équipe de 2. Règlement, fiche d'inscription transmis par  aappmaanse@yahoo.fr Informations  06.61.64.54.32

Bal des Interclasses : Annulation


En raison de la crise sanitaire actuelle et des fortes contraintes d'organisation que cette dernière impose, l'Interclasse de Anse-Ambérieux-Lachassagne est contrainte d'annuler son traditionnel repas dansant prévu le samedi 17 octobre à Ansolia. Prochain rendez-vous en février pour la magnifique fête des conscrits des classes en « 1 ».

Les expositions de 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) à la chapelle Saint-Cyprien


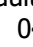

Du 2 au 11 octobre : « L'art haïtien à Anse »

Paul et Maguy Vermande, Ansois depuis longtemps et impliqués dans la vie locale depuis 20 ans, ont habité à Haïti pendant 6 ans. Ils en ont rapporté une importante collection d'œuvres d'art. Aujourd'hui, ils sont à la tête de l'association Lyon Haïti Partenariats qu'ils ont créée en 2011. Afin de continuer à financer les équipements pour l'eau potable dans les écoles de Vallue, ils mettent en vente une grosse partie de leur collection au profit de l'association. Retrouvez de belles sculptures en pierre, bois et métal, ainsi que de superbes tableaux, témoins du talent des artistes haïtiens, ainsi que d'autres objets ! Plus d'infos sur l'association  www.lyonhaitipartenariats.org. Ouverture : vendredi, samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. En semaine sur rendez-vous  06.64.19.72.01.

Les conférences de 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques)

« La tapisserie contemporaine », parcours sur la création, des années 60 à nos jours. Conférencier : Marc Chauveau le mardi 13 octobre à 20 h 30 – Possibilité d'abonnement. Lieu à préciser  06.81.78.06.00

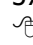


Les ateliers de 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques)

A partir du 14 septembre : ateliers dessin, peinture (toutes techniques) pour enfants, ados et adultes, cours d'Anglais pour adultes en soirée, atelier poterie (1 mercredi par mois) pour adultes. Renseignements  06.64.19.72.01 ou  04.74.67.13.71 -  2cea.anse.chateau@gmail.com

Les Blouses Roses recherchent des bénévoles à Anse

Les bénévoles du Comité de Lyon interviennent chaque semaine au sein des hôpitaux, des maisons de retraite...afin de distraire et reconforter les enfants, adultes et personnes âgées au moyen d'activités ludiques, créatives et artistiques. En particulier à l'Ehpad de Messimieux, les animations sont multiples : ce peut être du dessin, des activités manuelles, de la musique, du chant, des jeux de société, des lectures de journaux, éphémérides, almanach...

Rejoignez-nous ! L'association recherche des bénévoles pour l'Ehpad des Hauts de Brianne.


Ainsi aidez les patients hospitalisés et les personnes âgées à lutter contre l'ennui et la solitude. En maison de retraite, la vie continue ! Les Blouses-Comité de Lyon, 37D rue d'Arménie - 69003 Lyon -  contact@lesblousesroseslyon.fr -  04.78.92.90.44  <https://www.facebook.com/blouses.roseslyon>

ACP (Arts-Civilisations-Patrimoine) propose une visite guidée

L'association propose une visite du Vieil Anse (guidée et gratuite pour tous les âges) le samedi 17 octobre. Rendez-vous à 15 h devant la Mairie.

Jeunesse Ansoise – section Gym Senior

« Vous avez plus de 60 ans et vous restez soucieux(e) de préserver ou d'améliorer votre forme physique, rejoignez-nous à la Gym Senior. Plusieurs activités vous sont proposées

 au Foyer Rural : la gymnastique d'entretien : Lundi à 11 h – Mardi à 9 h 45 - Jeudi à 10 h 15 ; le Qi Gong : Lundi à 10 h - Mardi à 10 h 45 - Jeudi 11 h 15)


 au plan d'eau : marches plurielles, le jeudi à 14 h.

Isabelle vous fera « travailler » dans le respect de vos possibilités. Venez essayer ... N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de Mme Rouzet au ☎ 04.74.67.14.06 ou 06.32.02.37.70 ou ✉ daniele.rouzet@laposte.net. La reprise s'est faite avec le maximum de dispositions afin d'assurer la sécurité de tous et répondre aux normes actuelles de regroupement.

Bourse aux jouets et articles de puériculture

Les Sou des écoles de Anse renouvelle son organisation de la Bourse aux jouets et aux articles de Puériculture, uniquement réservée aux particuliers : le dimanche 1^{er} novembre, de 8 h à 17 h 30, à Ansolia - Avenue de l'Europe. L'entrée est libre et est autorisée à toute personne respectant les « mesures COVID » en vigueur (masque, sens de circulation, etc...). Pour respecter ces mesures, il n'y aura pas de buvette ni de restauration en intérieur. Renseignements et demande d'inscription exposant par mail à ✉ bourseauxjouetsanse@gmail.com en précisant le nombre de tables souhaité (compte tenu des consignes d'espacement entre les stands et du sens de circulation imposé, ce sont des dimensions standard qui sont proposées aux exposants au tarif de 15€ par table de 1.80m de long x 0.75m de large). Réservez cette journée dédiée plus particulièrement aux enfants pour profiter des nombreuses bonnes affaires avant les fêtes de Noël.

Comité d'Actions Sociales

 **Recherche de bénévoles** : l'association recherche des personnes (retraités, étudiants ou actifs) pouvant assurer l'aide aux devoirs pour des enfants de Anse, primaire à lycée (1h par semaine).

Renseignements ☎ 04.74.09.91.03

Nouveau à Anse

Affinity Esthétique – Esthéticienne à domicile. Envie de relaxation et d'être belle de la tête aux pieds sans le stress de se déplacer ou de faire garder ses enfants. Contactez Margaux MILAN, votre esthéticienne à domicile. Elle vous apportera **chez vous**, tout le confort et le bien être dont vous avez besoin avec des produits **naturels et bio** pour l'épilation, soins du visage, soins du corps, beauté des mains/pieds, teinture de cils/sourcils, maquillage...

🌐 <https://www.estheticienne-a-domicile-anse.fr/>

☎ 07.49.14.35.88

La Mairie lui souhaite la bienvenue.

Collecte des ordures ménagères

■ **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 6 – 13 – 20 et 27 octobre et les vendredis 2 – 9 – 16 – 23 et 30 octobre

■ **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 12 et 26 octobre et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 7 et 21 octobre.

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ **04.74.62.15.15.**

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

■ **C.M.P. (Centre Médico Psychologique) adulte** – 278 rue de l'Ancienne Distillerie - Gleizé ☎ 04.74.68.06.69.

■ **Pédo-psychiatrie** – 2 rue du Père Ogier ☎ 04.74.09.96.80

■ **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

La Maison des Ados : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigue à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 ✉ contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

Permanence en Mairie

■ Conciliateur de justice : deux mardis par mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous ☎ 04.74.67.03.84

■ Permanence Info-énergie, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes soit le 24/03 et le 26/05 - 1277 route des Crêtes. Sur rdv ☎ 04.37.48.25.90

Horaire marché

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Livia LACOURIEUX née le 14 juin

Mariage

Amélie SOULIER et Anthony CHLOROS mariés le 29 août

Décès

Rosa NAVARRO ép. GOUTTE décédée le 24 août à Trévoux (96 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3300 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite